

# Aperçu du programme de jumelage de l'OMSA et du rôle des points focaux des laboratoires vétérinaires



Dre Mariana Marrana

Département de la préparation et de la résilience  
Siège de l'OMSA

Juillet 2025



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

# Contexte

- Crée en 2006 - programme solidaire d'assistance technique et de formation
- Les projets visent à **accroître l'expertise des laboratoires vétérinaires dans les zones mal desservies et à accroître la conformité aux normes de l'OMSA**
- Les partenaires sont un centre de référence de l'OMSA (parent) et un laboratoire candidat ( laboratoire national, université , laboratoire privé , gouvernement). agence , etc.)
- Ne peut pas faire d'investissements infrastructurels dans les laboratoires candidats (ne paie pas pour l'équipement, le personnel ou la construction)
- Projets de 2 ou 3 ans, durée médiane des projets de 3 ans, calendrier de reporting fixe
- Les projets peuvent être autofinancés ou financés par l'OMSA (par un donateur) budget médian 90 000 EUR
- Les délégués de l'OMSA et les deux directeurs de laboratoire doivent soutenir le projet
- Tous les projets ne visent pas à créer de nouveaux laboratoires de référence et centres collaborateurs

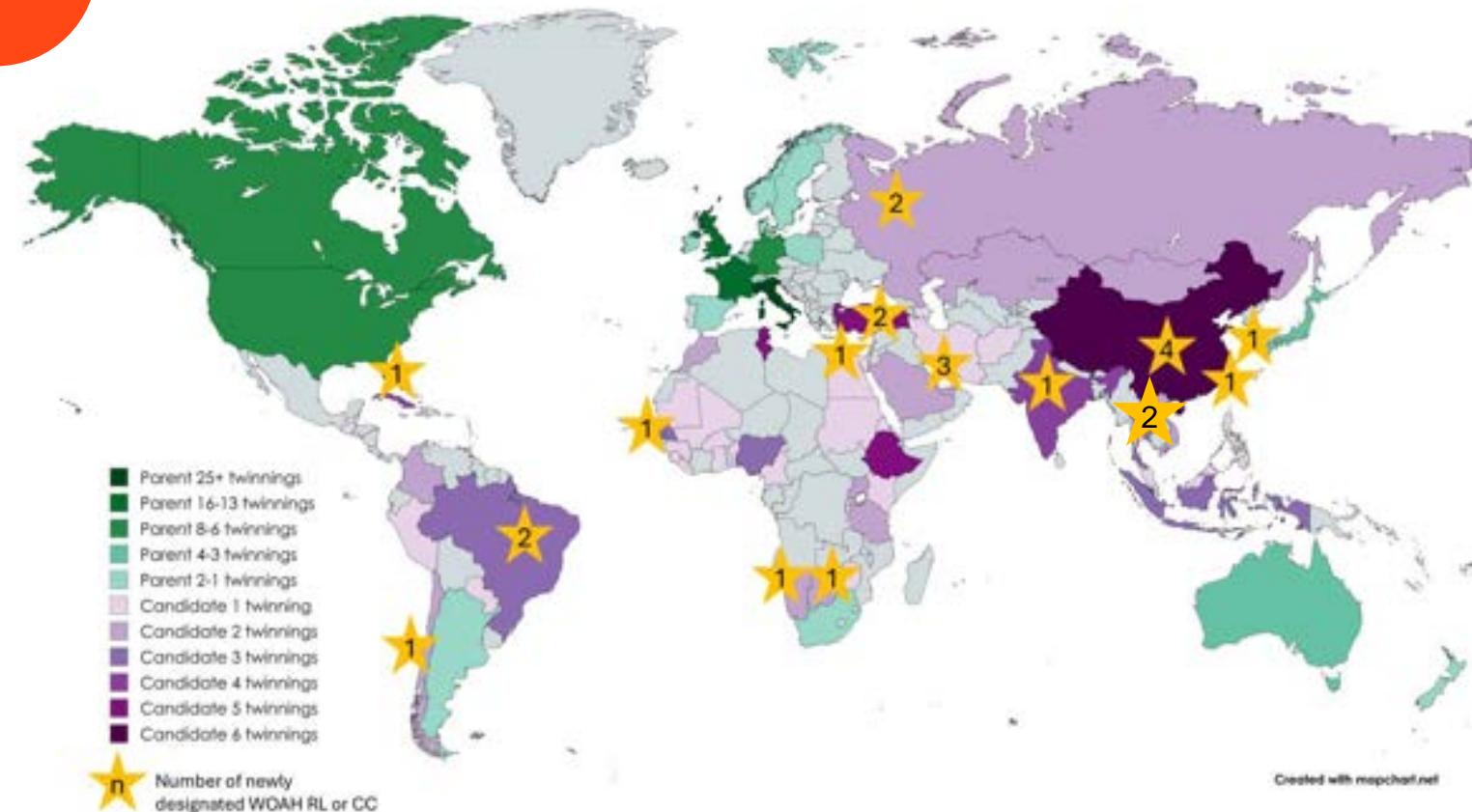
# Mise en œuvre mondiale

Complété  
100

En cours  
16

Nouveaux  
RL/CC 24

Juillet  
2025

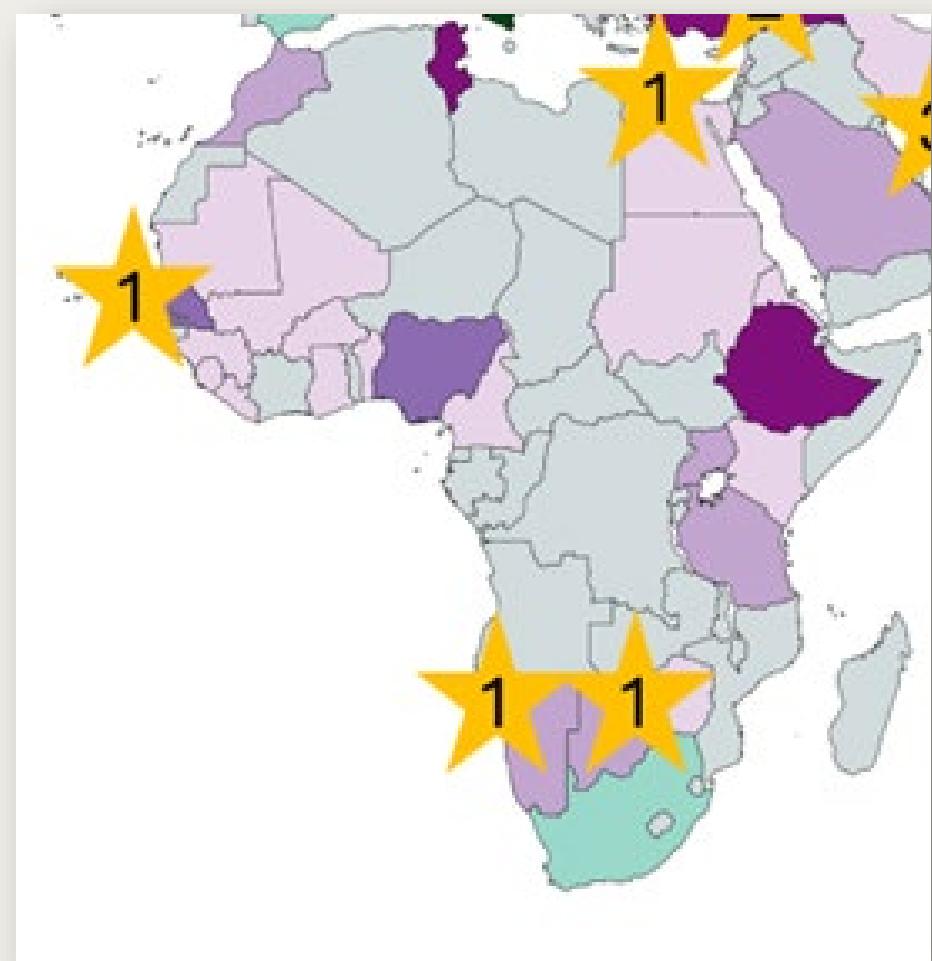


# Mise en œuvre en Afrique

43 projets  
terminés

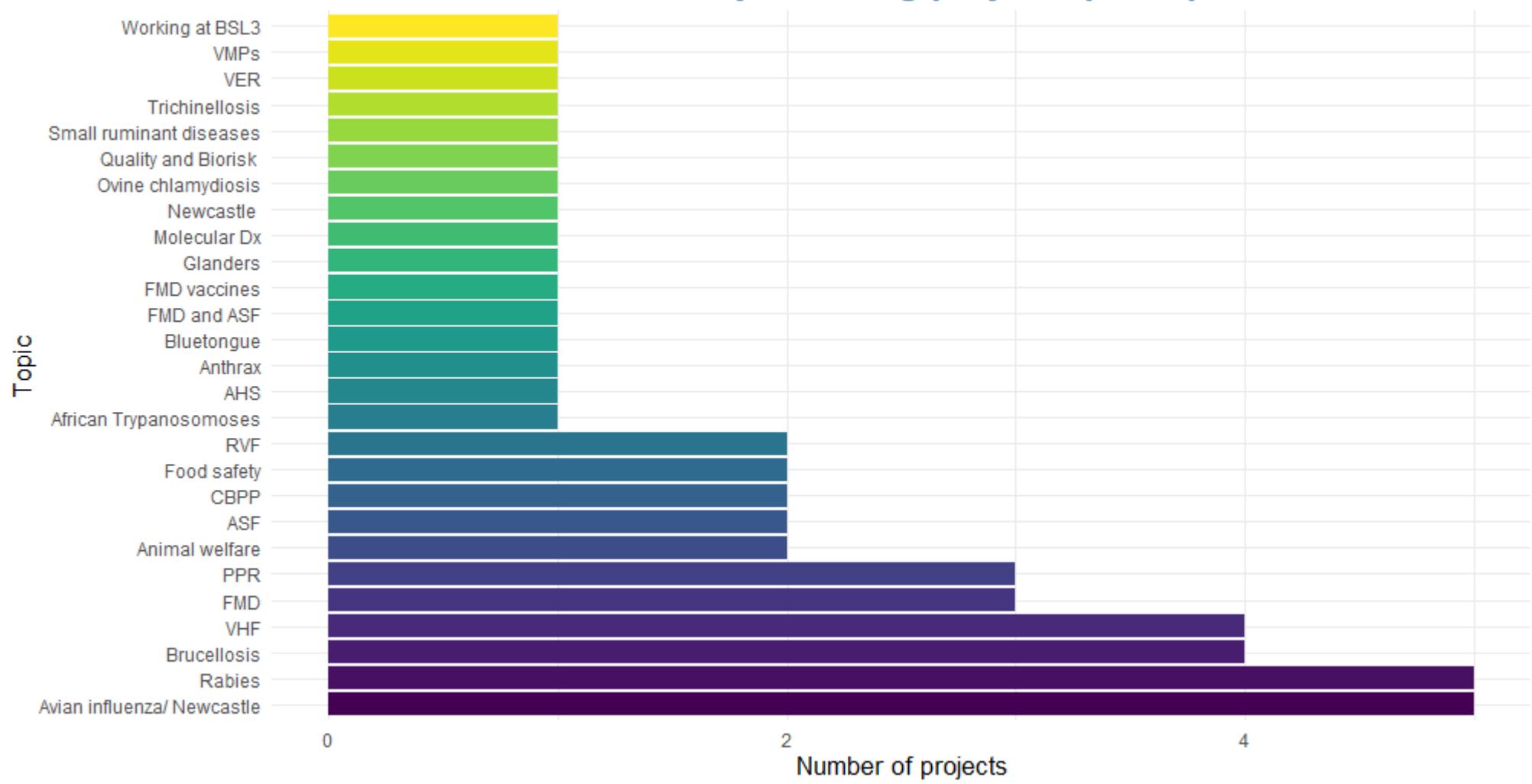
7 projets en  
cours

4 nouveaux  
centres de  
référence



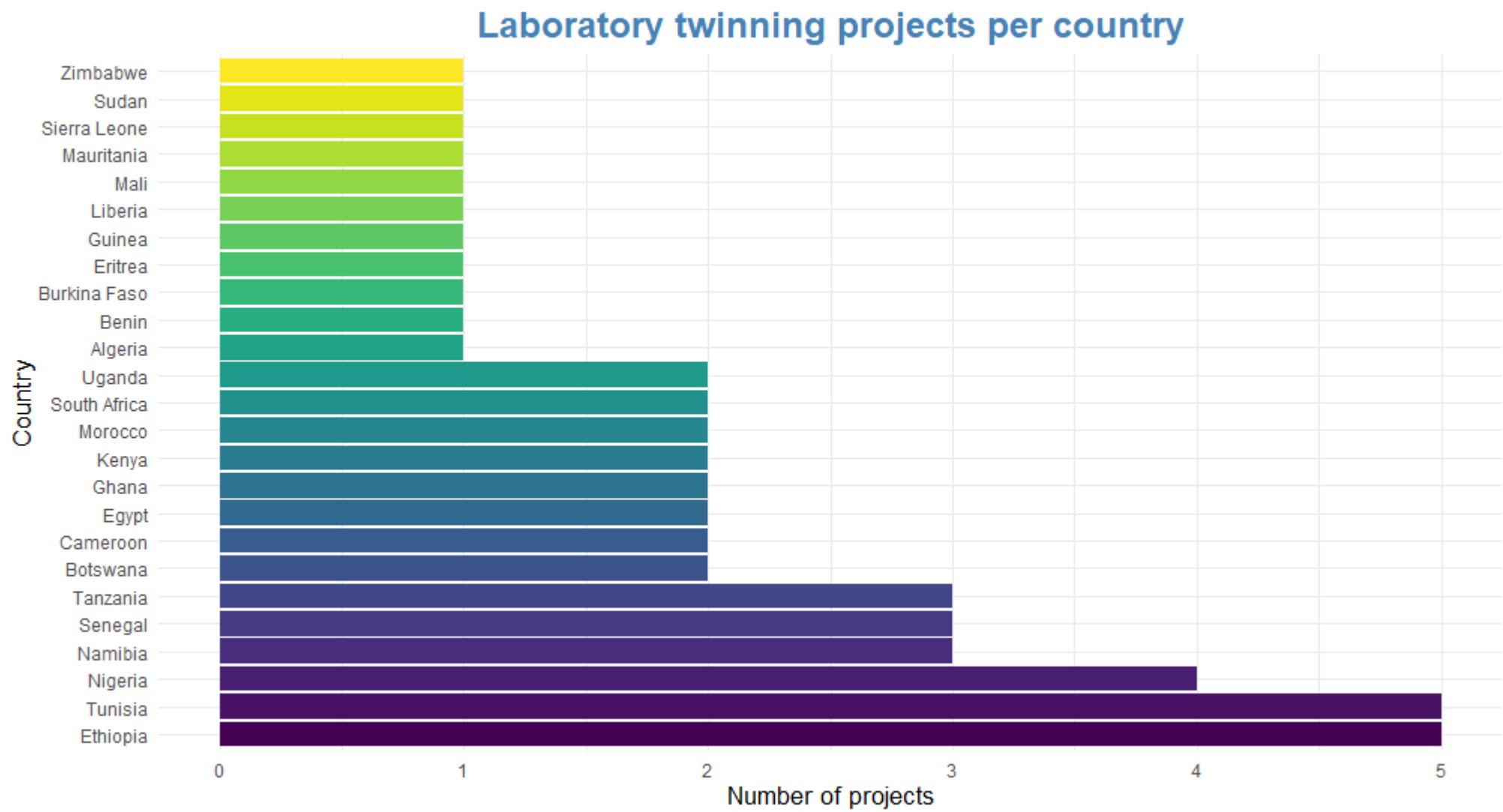
# Mise en œuvre en Afrique

Laboratory twinning projects per topic

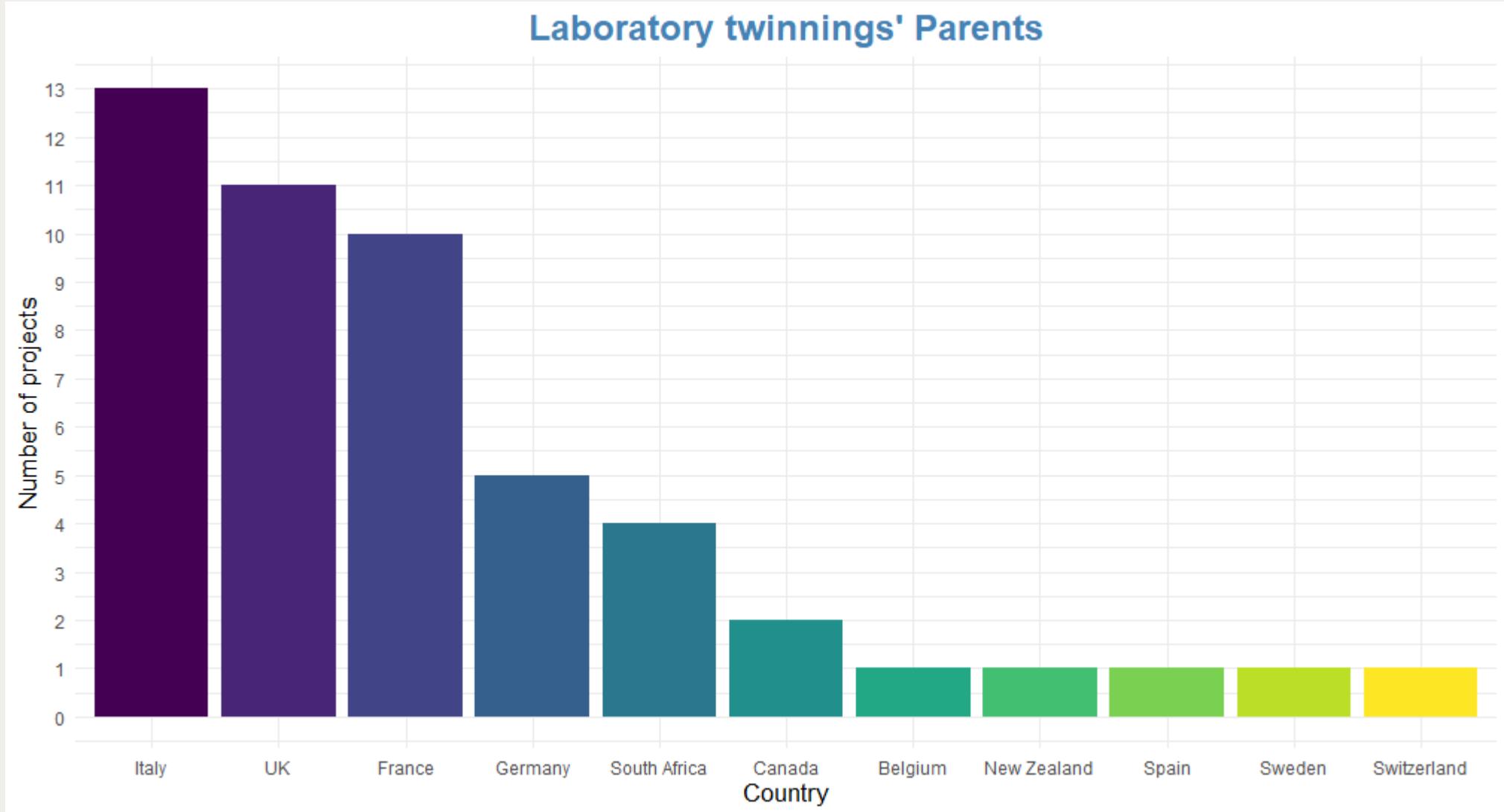


# Mise en œuvre en Afrique

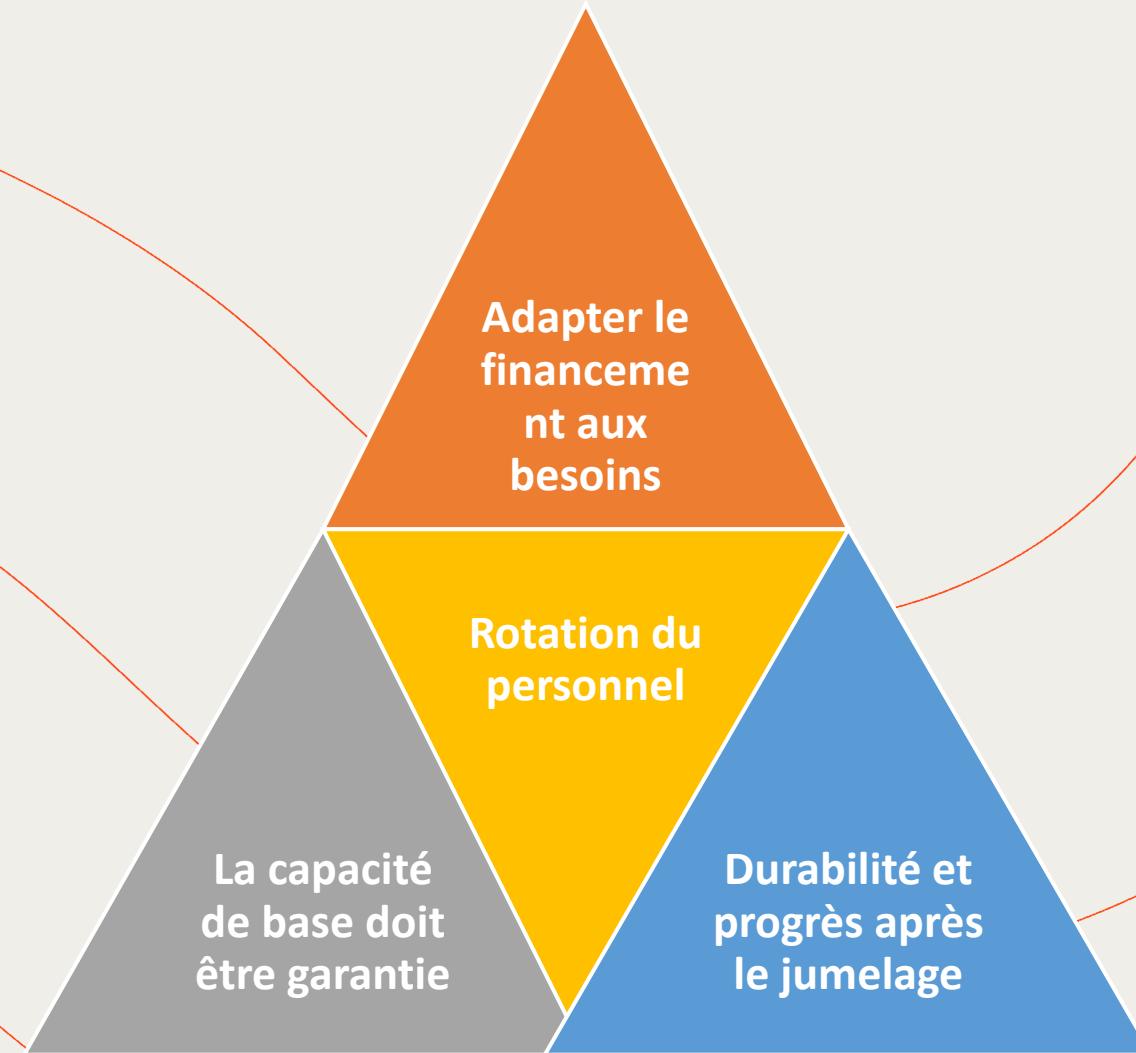
Laboratory twinning projects per country



# Mise en œuvre en Afrique



# Défis spécifiques à chaque région



# Rôle des PFN de laboratoire

## Termes de référence des PFN:

3. servir de point focal pour l'OMSA sur les sujets liés aux laboratoires vétérinaires nationaux, notamment en contribuant à déterminer les besoins de formation et autres besoins de renforcement des capacités des laboratoires vétérinaires nationaux du pays ;

(...)

9. préparer des propositions de participation des laboratoires vétérinaires nationaux au programme de jumelage de laboratoires, le cas échéant.



Coordination

# Comment postuler ?

## 1. Expression d'intérêt

L'un ou les deux partenaires discutent de l'expression d'intérêt avec l'OMSA avec la participation du délégué du candidat

WOAH évaluera l'expression d'intérêt et, si cela est jugé possible, travaillera à l'identification des fonds pour soutenir le projet.

## 2. Élaboration de la proposition de projet

Le modèle pour le plan de projet est rempli par les partenaires de manière collaborative, avec l'aide de Mariana. Une visite de pré-jumelage peut être organisée auprès de l'établissement candidat avant la finalisation de la proposition si les partenaires n'ont pas d'expérience de collaboration.

Le budget est élaboré et soumis conformément au contenu du plan de projet. La coordinatrice financière du jumelage (Ingrid) échangera avec les partenaires pour s'assurer que le budget respecte le [Guide des projets de jumelage du laboratoire](#).

## 3. Dossier + Présentation à la Commission des normes biologiques de l'OMSA

Une fois le plan et le budget du projet finalisés et approuvés par la WOAH, la proposition peut être soumise à la Commission des normes biologiques. Cette commission se réunit deux fois par an, en septembre et en février.

En attendant que la Commission évalue le projet, 4 lettres de soutien doivent être préparées : 2 délégués WOAH et 2 directeurs de laboratoire, ainsi que les CV des scientifiques principaux des deux parties.

## 4. Signature du contrat

Une fois le projet soutenu par le BSC et les quatre lettres reçues, les partenaires peuvent procéder à la signature du contrat de projet. Les signatures peuvent être numériques, et la directrice générale de l'OMSA signe en dernier, marquant ainsi la date de début du contrat.



# Merci

---

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 19 49

F. +33 (0)1 42 67 09 87

[woah@woah.int](mailto:woah@woah.int)

[www.woah.org](http://www.woah.org)

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

[YouTube](#)

[Flickr](#)

